



Paris, le 31 Août 2018

60 ans : l'âge de tous les dangers. Le ministère de la Culture soufflera-t-il ses bougies ?

En 2019 on devrait fêter le sixantième anniversaire du ministère de la Culture mais, dans ce « Nouveau monde », on se retrouve avec un ministère de la Culture affaibli.

Et une Ministre qui ne défend pas son ministère ; n'exige pas la nomination de ses directeurs/directrices ; ne défend pas ses agents face aux attaques de monsieur Bern ; se laisse chaperonner par de multiples chargés(es) de missions désignés(es) par l'Élysée ou Matignon ; ne s'émeut pas des inégalités entre ses personnels et des injustices induites par sa « déconcentration des actes de gestion » ou par l'affectation de la moitié de sept millions d'euros, originellement prévus pour réduire les inégalités indemnitaires, au CIA.

Elle n'a pas non plus de scrupules face à l'éclatement du ministère et à sa capacité de ce fait entravée à assurer son rôle de garant de la cohérence des politiques publiques culturelles.

Pendant ce temps-là, en administration centrale :

- 60 postes supprimés par année

A l'instar de 2018, 60 postes seront à nouveau supprimés en 2019.

- Une administration centrale décapitée

Ces derniers mois, on a vu disparaître un après l'autre les postes de directrice et directeur général des patrimoines, de la création artistique et du spectacle vivant ; comme ceux de directrice et directeur chargé(e) des musées de France ou des archives de France. Et ces postes restent pour l'heure désespérément vacants...

- Projet Camus « PARADISE »

L'administration avance dans la répartition des grandes « entités » (DGP/DGCA/DGMIC/IGAC/DGLFLF/SG) et de leurs services au sein des 3 sites, alors même que le **projet de réforme Action Publique 2022 (AP 2022)** risque fortement de **chambouler cette répartition**. Quelle schizophrénie ! En effet, telle que portée par l'administration, AP 2022 se base sur des suppressions de postes qui vont **diminuer le nombre d'agents et de bureaux**, tout comme les chantiers transversaux vont conduire à **des regroupements des services support** (toujours pour réduire les effectifs) – comme, entre autres, le juridique, la communication et la documentation. Ces diminutions d'effectifs et regroupements physiques impacteront de fait ce projet. Au moment des coupes budgétaires, ça ne les dérange pas de continuer avec un projet périmé d'avance.

- Une circulaire relative à la déconcentration et à l'organisation des administrations centrales

En deux pages, le Premier ministre « invite » ses ministres à déconcentrer et à réorganiser leur administration centrale en s'appuyant sur la charte de déconcentration. Ce message s'adresse aussi à Françoise Nyssen qui a pris de l'avance avec « les chantiers administration centrale-stratège ».

Lien pour le communiqué : <https://www.cgt-culture.fr/edouard-philippe-apres-les-drac-donne-sa-vision-de-ladministration-centrale-12707/>

- Administration centrale stratège ou les chantiers interdits aux personnels.

Le chantier « Administration centrale stratège » est inscrit en caractères gras au menu du grand chamboule-tout piloté à tout berzingue par l'Élysée et Matignon pour tailler à la serpe dans les dépenses et les emplois publics.

Le simulacre de concertation n'y changera rien.

On ajoute une administration administrante ou le mécano pour le mécano et une course au progrès technologique aveugle.

Le jeu de massacre qui se prépare en petit comité et, là encore, dans l'opacité la plus totale, n'est pas tolérable. La volonté est de vider l'administration centrale de ses missions, la priver de ses capacités d'action, de ses leviers opérationnels, lui ôter son expertise, couper, encore, massivement dans les effectifs : elle n'y résistera pas car elle n'en peut plus ; car les personnels n'en peuvent plus.

Certes, les difficultés de fonctionnement existent et les coopérations de travail comme les circuits d'information et de décision pourraient être meilleurs.

Mais, c'est parce que le ministère de la culture est constitué de nombreux établissements publics, de DRAC et de SCN qu'il a besoin d'une administration centrale forte, opérationnelle, renforcée dans son expertise pour mieux concevoir, mettre en œuvre et évaluer les politiques nationales en toute cohérence.

- Les missions sur la culture se sont multipliées à un rythme accéléré

Après la mission médiatique confiée à Stéphane Bern sur les monuments en péril, la mission de Philippe Béval « chargé de faire des propositions au gouvernement sur la politique publique du patrimoine et le fonctionnement de l'administration » et le déport de la ministre sur toutes les questions relatives au livre, pour éviter les conflits d'intérêts, voilà la mission confiée par le Président de la République à Thierry Tuot, conseiller d'État et ci-devant président du conseil d'administration de l'Académie de France à Rome, sur les résidences d'artistes, etc ... Les missions lancées depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron au pouvoir sont nombreuses, il est impossible d'établir ici de façon exhaustive la liste de toutes .

Petites manœuvres politiciennes, nouveau casting en préparation, remaniement ou pas, l'essentiel n'est pas là. Nous ne pouvons faire confiance qu'à nous-mêmes. L'avenir est entre nos mains.



L' « Agent du ministère de la Culture » en voie de disparition ?

L'agent du ministère de la culture (nom scientifique : *homo ministerium publicum culturae*) est apparu à la fin des années '50. Son action dans l'écosystème apporte entre autre la préservation des monuments, la transmission du patrimoine et des savoirs, favorise la création, l'émancipation, la transformation et la cohésion sociale, la démocratie, l'égalité d'accès à la culture sur tout le territoire, etc.

Présent sur tout le territoire français, on a constaté, ces dernières années, sa diminution alarmante.

Cette raréfaction est due à un fort changement de ses conditions de vie : travail vidé de sens, empêchement de son action, réduction du nombre des postes, exigence accrue de flexibilité, forte diminution de son pouvoir d'achat, rétrécissement de son

habitat (7 m² selon la volonté de la Direction de l'immobilier de l'État-DIE), réformes, réorganisations et déménagements incessants, obsession du court terme et de la réduction de la dépense publique empêchant toute vision de société équitable et solidaire.

La chasse au poste à supprimer, l'adaptation aveugle aux évolutions technologiques et une pollution intellectuelle sont les armes de l'*homo ultra-liberalis* (actuellement appelé : *homo in motu*) qui livre un combat sans merci pour arriver à faire disparaître cette espèce en voie de disparition, pour s'assurer le contrôle de la pensée de tout être vivant, transformer la culture en objet de consommation comme les autres, réduire la politique publique de la culture à une affaire comptable et financière et pour apaiser sa faim de richesse et de pouvoir.

Dans ce milieu de plus en plus hostile à la survie de l'« agent du ministère de la Culture », seule sa mobilisation pourra le préserver de la disparition.